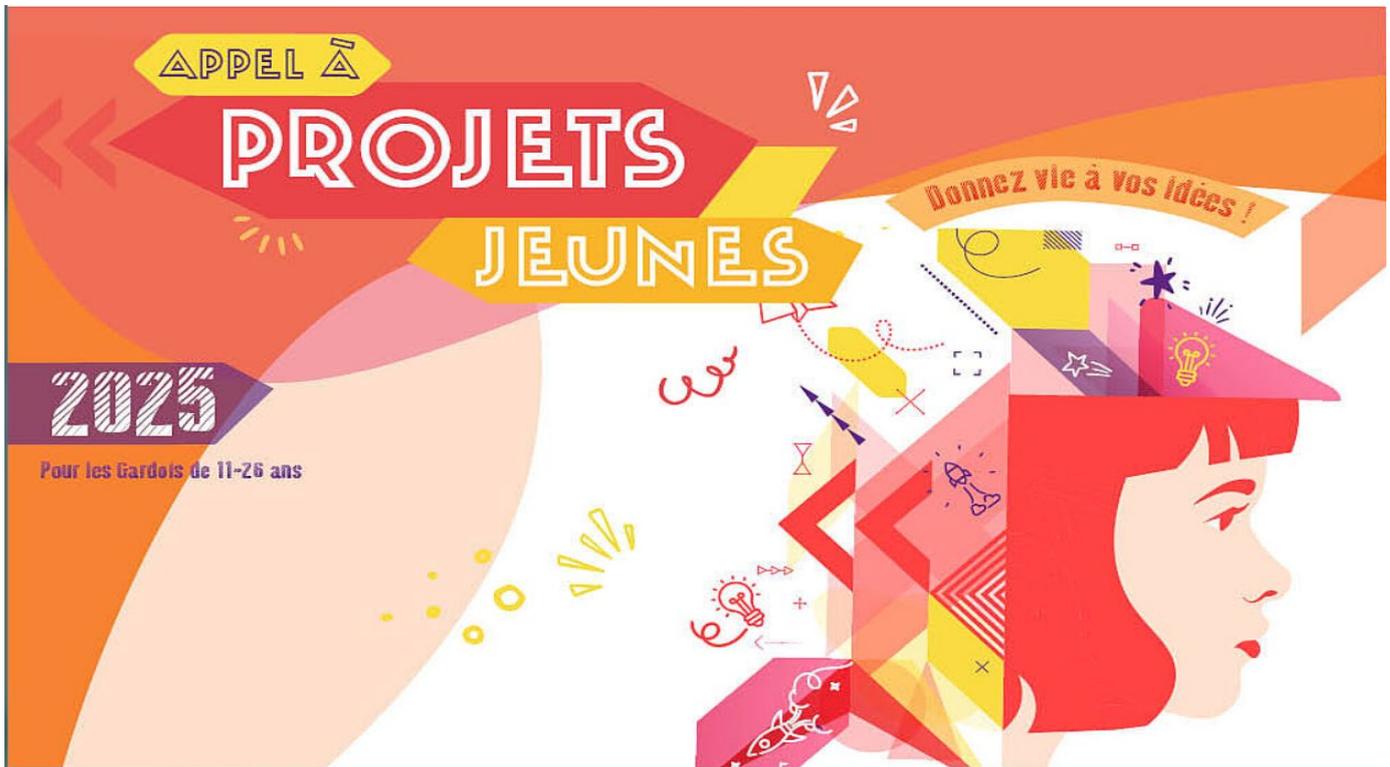


Lancement du nouvel  
Appel à Projets Jeunes 2025  
(APJ 2025)

du 21 janvier et jusqu'au 24 février 2025



Le Conseil Départemental du Gard (CD), la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Gard (DSDEN), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA) du Languedoc souhaitent encourager et promouvoir les projets des jeunes, notamment ceux portés par des adolescents (de 11 à 26 ans révolus) résidant dans le Gard.

**L'objectif de cet APJ est de faire en sorte que leur créativité puisse s'exprimer au travers de leurs études, de leurs rapports au monde du travail, de leurs passions.**

C'est pourquoi, pour la 11<sup>ème</sup> année, notre organisme s'associe aux différents partenaires pour lancer ce nouvel Appel à Projets Jeunes qui démarre le 21 janvier, partout dans le Gard et ce jusqu'au 24 février 2025.

**Des projets répondant à des champs d'actions bien définis**

Les projets se référant aux champs d'actions suivants pourront être financés :

- La citoyenneté, la promotion des valeurs de la République (notamment la laïcité) et la lutte contre les violences et les discriminations.
- L'animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel et interculturel).
- L'engagement bénévole.
- La solidarité internationale.
- La mobilité.
- La culture et les sports (ex : montage d'une pièce de théâtre), sous réserve que les jeunes s'inscrivent dans une véritable démarche en assurant la conception et la mise en œuvre du dit projet.
- La prévention par les jeunes et pour les jeunes sur la santé, le bien-être...

Les projets répondant aux critères d'éligibilité seront présentés oralement par les jeunes devant un jury composé de 2 représentants des partenaires (la CAF, la DSDEN, le Conseil départemental ou la MSA), le 28 mars, le 2 et 9 avril 2025 dans les locaux de la CAF du Gard. Tout type de support est autorisé pour présenter leur projet : vidéos, audios, power point, etc.  
Le matériel sera mis à disposition.

### **Les conditions pour participer à cet appel à projets jeunes 2025**

L'appel à projets s'adresse à des jeunes résidant dans le Gard et âgés de 11 à 26 ans révolus.  
Le projet peut être réalisé, soit individuellement, soit par un groupe de 2 à 15 jeunes.  
Le critère principal de sélection : le projet doit être à l'initiative des jeunes.

Les projets peuvent s'appuyer sur une structure existante telle que :

- Un Centre social ou un espace de vie sociale.
- Une Maison de quartier ou une Maison des jeunes et de la culture.
- Un Foyer rural.
- Une association.
- Un Point information jeunesse, une Mission locale des jeunes, un service jeunesse d'une collectivité Territoriale, d'une intercommunalité.
- Une Fédération d'éducation populaire.

### **Comment s'inscrire ?**

Les inscriptions doivent se faire jusqu'au 24 février 2025.

Nouveauté pour cette année : les dossiers sont à déposer en ligne sur la plateforme **addulact**  
<https://demarches.adullact.org/commencer/projets-jeunes>

Contacts :

**Conseil départemental du Gard** : Régis BARDERA : 04.66.05.41.66

**CAF** : Arnaud AZEMAR : 04.66.87.94.36

**MSA** : Céline BIDAN : 04.66.63.67.82

**Education nationale** : Karine CAPOCCHIANI : 04.66.62.86.16

